



Communiqué CPB du 6 avril 2021 Cotisations 2020-2021

Chers adhérents, chères familles, chers bénévoles, très chers amis cerclistes !

Comme vous le savez, la crise sanitaire qui nous affecte tous, fragilise de nombreux secteurs d'activités. Les multiples annonces gouvernementales faites depuis plus d'un an perturbent fortement le bon fonctionnement de notre association.

Nous savons que le Cercle Paul Bert peut compter sur votre soutien, ainsi que sur la solidarité de ses membres. Vous compter parmi nous cette saison, prouve votre adhésion au projet ainsi qu'aux valeurs défendues par notre association.

Par manque de visibilité sur la sortie de crise ainsi que sur notre situation financière, nous ne sommes pas encore en mesure de communiquer sur le devenir de la cotisation 2020-2021.

En effet, après avoir mis en place de nombreux protocoles sanitaires et malgré notre volonté de reprendre toutes nos activités, nous dépendons totalement depuis mars 2020 des mesures gouvernementales.

Les bénévoles et professionnels du CPB ont mis en place tout ce qu'il était possible de faire, en fonction des restrictions sanitaires, de la tranche d'âge des adhérents, du mode de pratique (intérieur/extérieur), des horaires des activités, ou de la possibilité de faire du distanciel. Certains ont pu pratiquer leur activité favorite de manière convenable, d'autres dégradée, d'autres très réduite voire pas du tout.

Conscients de toutes ces difficultés, soyez certain que lors du redémarrage, très attendu, les administrateurs auront comme priorité de définir des modalités de compensation à destination des membres de l'association les plus impactés. A titre d'exemple, pour la saison 2019-2020, nous avons attribué un bon de fidélité équivalent à 20% de la cotisation à tous les adhérents qui ont renouvelé leur adhésion de manière à présenter un bilan financier 2019-2020 à l'équilibre.

Pour cette saison, plusieurs pistes sont envisagées sachant que chaque adhérent est impacté différemment en fonction de son activité, ce qui complique les choses.

Il nous faudra néanmoins fixer des priorités et les grands principes qui permettront de garantir la pérennité de l'association et des emplois indispensables au bon fonctionnement du CPB de demain. En effet, nous devons préserver nos ressources (humaines et financières) pour que nos activités puissent reprendre le plus tôt possible dans des conditions satisfaisantes.

Nous ferons le maximum pour que la situation financière de l'association, qui sera très dépendante des aides de l'État et des collectivités locales, permette de vous proposer des compensations ou d'autres formes d'aide en fin de saison.

Chaque activité et chaque adhérent ayant été touché de manière inégale, nous consulterons les élus et bénévoles les plus proches du terrain afin de proposer des dispositifs adaptés à chaque situation.

Nous comptons sur votre compréhension et votre participation aux décisions collectives que devra prendre notre association. Nous vous remercions de votre soutien et de votre confiance, indispensables et précieux en cette période plus difficile que jamais.

**Erwan GALESNE, Président Général,
et les membres du Conseil d'Administration.**

